



LE CONTRÔLE OFFICIEL EN FILIÈRE APICOLE – FOAD

OBJECTIFS :

Savoir conduire un contrôle officiel en filière apicole.

PUBLIC CONCERNE :

Agents en charge de la santé animale et personnels de l'enseignement agricole (Directeur d'exploitation, enseignant en zootechnie). Agents en charge du contrôle dans cette filière : initiation et rappel

CONTENU PROPOSE :

Filière apicole :

- conduite du rucher, gouvernance sanitaire,
- maladies réglementées : facteurs favorisants, diagnostic, police sanitaire,
- études des mortalités des abeilles, réalisations de prélèvements, bases de - l'enquête épidémiologique,
- problèmes liés aux produits phytosanitaires

TUTEUR :

Référent national ou personne ressources

DATES :

Toute l'année

DUREE :

2 jours

LIEU :

Sur le lieu de travail de l'agent

**RESPONSABLE PEDAGOGIQUE :
RESPONSABLE ADMINISTRATIF :**

Adel BEN YOUSSEF
Régine GADOUD-VERNASSIER

INFORMATION :

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>
Site Internet : www.infoma.agriculture.gouv.fr
formco.infoma-corbas.sg@agriculture.gouv.fr

FRAIS D'INSCRIPTION :

Tarif sur demande
Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA et du MTES, (administration centrale, services déconcentrés), des EPLEFPA, de l'enseignement supérieur du MAA et des opérateurs du MAA pour certains stages (FAM, ASP, ONF, CNPF)..

CODE EPICEA :

176901

INFORMATION COMPLEMENTAIRE :

Cours sur plate-forme de formation, accompagné d'un tuteur, comprenant :
- des ressources pédagogiques (textes, illustrations, vidéos) avec un indicateur de progression,
- des questionnaires d'auto-évaluation avec corrections,
- des services de communication avec le tuteur et les autres apprenants (forums).